

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
03640	01192	2009		1	1/2

Le samedi quinze août deux mille neuf à neuf heures et cinquante cinq minutes
Nous soussigné Adjudant

Vu les articles 16 à 19 et 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le mardi vingt huit juillet deux mille neuf à dix heures, se présente à notre unité monsieur
demeurant pour signaler la présence
d'un phénomène aérospatial non identifié (P.A.N) à l'aplomb du de la même rue, au cours de la
journée du vingt juillet deux mille neuf.

EXPOSE DES FAITS

Le vingt juillet deux mille neuf vers douze heures, monsieur se trouve dans
son potager

Lorsqu'il lève la tête, il aperçoit à une trentaine de mètres de lui, au dessus du :
un engin qu'il qualifie comme étant un objet volant non identifié.

Dans un premier temps, il ne signale pas les faits, ne voulant pas être pris pour une personne
dénuée de bon sens. Mais à la lecture des journaux locaux qui font mention de phénomènes
« anormaux » dans le département des Ardennes, il prend contact avec monsieur
enquêteur privé mandaté par le GEIPAN (Groupe d'Etudes et d'Informations sur les phénomènes
aérospatiaux non identifiés).

Invité par ce dernier a prendre contact avec la Gendarmerie, monsieur se
présentera le mardi vingt huit juillet à dix heures et quarante cinq minutes.

ENQUÊTE

Monsieur est entendu. Il relate les circonstances dans lesquelles il a remarqué la
présence d'un « P.A.N » Il décrit un objet oblong en
forme de cigare de vingt mètres de long et trois à quatre mètres de diamètre. Il le décrit comme un objet
brillant en acier. D'après lui, l'aéronef possède un système de brouillage visuel et acoustique mais précise
qu'il a pu apercevoir une partie du « cockpit » dans lequel il a remarqué de l'agitation.

Monsieur nous remet une copie de la lettre qu'il a transmis au Centre National
d'Etudes Spatiales (CNES), groupe GEIPAN. Il nous remet également une copie du courrier électronique
qu'il a reçu en réponse.

Un enquête de voisinage est réalisée Avenue Aucune des personnes contactées n'a
remarqué d'événements particuliers ou anormaux le 20 juillet 2009 vers 12 heures.

Une prise de contact avec les services de la mairie de ne fait part
d'aucune remarque ou doléance des administrés.

Le sept août deux mille neuf, nous prenons attache par téléphone avec la brigade de
gendarmerie des transports aériens de REIMS, territorialement compétente au Centre en Route de la
Navigation Aérienne (CRNA). Aucun incident n'a été détecté ou signalé à la date et à l'heure, objets du
présent renseignement administratif.

L'Officier de Police Judiciaire

Le sept août deux mille neuf, nous prenons attache par téléphone avec la brigade de gendarmerie de l'air de Drachenbronn-birlenbach. Les recherches effectuées par l'unité et nous sont communiquées.

Aucun vol direct au dessus de la commune n'a été détecté cependant un exercice combat de l'armée de l'air Belge en territoire Belge a été signalé à seize kilomètres de la commune.

Il nous est précisé qu'un petit avion civil a été détecté en vol à un kilomètre cinq cent de Cet appareil volait à une vitesse de cent noeuds et à une altitude de huit cent mètres.

Le douze août deux mille neuf, monsieur prend contact avec monsieur pour le recueil des informations relatives au signalement. Monsieur se présente à l'issue à la brigade de muni d'une lettre de mission GEIPAN dont une copie a été adressée à la DGGN. Monsieur expliquera que l'enquête de voisinage qu'il a effectuée s'est révélée négative également.

La copie de la lettre de mission ainsi que la pièce d'identité de monsieur est effectuée.

Dont procès-verbal fait et clos à le 15 AOUT 2009.

L'Officier de Police Judiciaire

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03640	1132	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/2

Le mardi vingt huit juillet deux mille neuf à dix heures et quarante cinq minutes
 Nous soussigné Adjudant

Vu les articles 16 à 19 et 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		07/01/1950		
Adresse	Validité état-civil			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)

Retraite

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « « Je me présente devant vous pour vous signaler les faits suivants:

« « « Le lundi 20 juillet deux mille neuf, vers midi, j'étais dans mon potager quand j'ai aperçu à environ trente mètres de moi, immobile et parfaitement silencieux, à environ dix mètres au dessus du avenue une sorte de cigare dont les dimensions approximatives sont : 20 mètres de long et environ 3 à 4 mètres de diamètre, (un peu comme un petit sous marin) .

« « « L'aéronef était dirigé vers le Nord Est, en direction du CNPE à CHOOZ. Le métal constituant cet engin brillait comme un miroir, c'était une sorte d'acier fortement chromé mais seuls les arrêtes vives étaient bien visibles.

« « « Le reste était brouillé et était difficile à distinguer. Le brouillage était constitué d'une sorte de brume ou plutôt de suie, gris bleuté (couleur du ciel) qui recouvrait la carrosserie de l'aéronef sur environ 10 centimètres d'épaisseurs sauf les arrêtes vives.

« « « Sur le coté, face au soleil, de temps en temps, un morceau de carrosserie de 2 mètres carré était découvert et aussitôt recouvert par le système de brouillage. Au dessus du cigare, au niveau du kiosque ou de la trappe d'accès, je distinguais comme une sorte d'agitation, des bras articulés ou des êtres vivants ou les deux. C'est difficile à dire à cause du brouillage.

« « « Ce bras articulé ou ces êtres vivants agitaient une grande raquette le long de la carrosserie, comme pour prendre des échantillons de notre atmosphère. Je veux préciser que j'ai distingué des sortes de boules comme des casques, en tout cas, c'est ce que j'en ai déduit puisque ces « boules » bougeaient au niveau du cockpit.

« « « Quand je parle de kiosque ou de cockpit, je veux préciser qu'il ne dépassait pas du reste de la machine, c'était un objet bien profilé.

Après environ dix minutes d'observation, je suis rentré chez moi alors qu'ils étaient encore là. ----

« « « J'étais inquiet car j'ai pensé dans un premier temps aux Chinois ou aux Russes qui faisaient de l'espionnage.

Le lendemain, en lisant l' Ardennais, j'ai fais le rapprochement avec les OVNI à ANCHAMPS, mais l'aéronef n'était plus là pour que je puisse prendre des photos.

Question : Pouvez vous me décrire précisément l'aéronef, ces mouvements, sa provenance, sa destination, les bruits que vous avez pu entendre? -----

Réponse : Je n'ai rien entendu. Concernant sa provenance, je n'en sais rien, je ne les ai pas vu arriver. C'est en levant les yeux que je les ai vu. Je suis affirmatif, ils n'étaient pas là quand je suis arrivé au jardin. Concernant ses mouvements, je dirais que l'aéronef flottait dans les airs et avait de légers roulis comme une barque sur une mer d'huile. C'était très léger. C'est pour cela que l'on peut dire qu'il n'y avait pas de support à terre.

« « « Je ne percevais aucun bruit, peut être que le brouillage était également un brouillage acoustique. Il n'y avait vraiment aucun bruit, le silence complet.

« « « Concernant la couleur de l'aéronef, je le décris très simplement comme un métal argenté, ou papier aluminium. Exactement comme la couleur du métal au dessous de la capsule d'un pot de yaourt.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Question : Êtes vous certains de la direction de l'avant de l'aéronef?

Réponse : Bien sûr, l'arrière, je ne peux pas dire puisque il était brouillé. Mais l'avant était bien distinct en direction du Nord Est, en direction de CHOOZ. J'en suis certain,

« « « Je veux préciser que je veux rester dans l'anonymat vis à vis de la presse et des personnes étrangères aux services de l'État, du Centre National d'Études Spatiales et des services de gendarmerie. -----

« « « J'ai déjà pris attache avec monsieur _____ qui s'occupe des phénomènes anormaux dans les Ardennes, qui a pris contact avec le GEIPAN. Cet organisme m'a d'ailleurs déjà envoyé un email. -----

« « « Au début, je ne voulais en parler personne, j'étais retissant, je ne veux pas passer pour un illuminé. Mais sur les conseils de monsieur _____ et du CNES, je viens vous signaler tout cela. -----

Information à l'intéressé(e): -----

-----Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale. -----

--Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02. -----

le 28 juillet 2009 à 11 heures 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

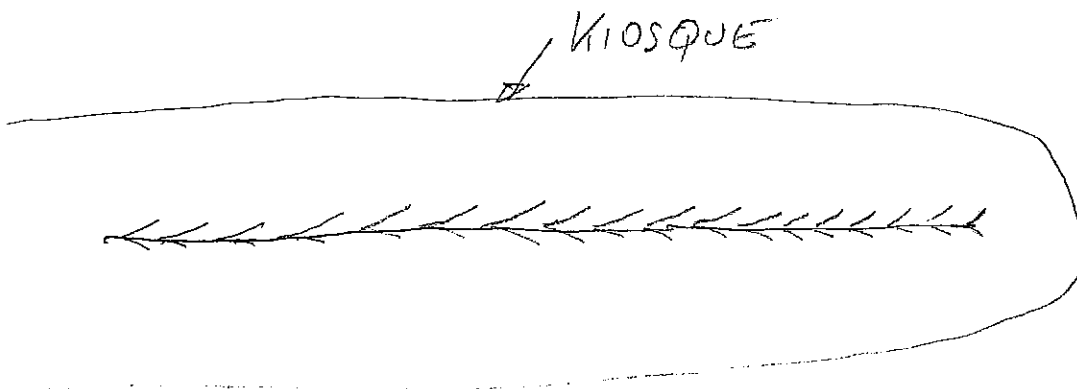
L'Officier de Police Judiciaire

Le 20 juillet 2009 vers midi, j'étais dans mon potager lorsque j'aperçu à environ ^{30m} ~~30m~~ de moi, immobile et parfaitement silencieux à environ 10m au dessus de la maison du ^{avenue} , une sorte de cigare dont les dimensions approximatives :
20m de long et environ 3 à 4 m de diamètre (un peu comme un petit sous marin).
L'aéronef était dirigé vers le nord est.

le métal constituant cet engin brillait comme un miroir : c'était une sorte d'acier fort chromé mais seules les arêtes vives étaient bien visibles
le reste était brouillé et était difficile à distinguer .
le brouillage était constitué d'une sorte de brume gris bleuté (couleur ciel) qui recouvrait la carrosserie de l'aéronef sauf les arêtes vives .
sur le coté face au soleil, de temps en temps, un morceau de carrosserie était découvert et était aussitôt recaché par le système de brouillage .

au dessus du cigare, à peu près au niveau du kiosque, ou de la trappe d'accès, je distinguais comme une sorte d'agitation : bras articulés ou êtres vivants ou les deux , difficile à dire à cause du brouillage, agitait doucement une grande raquette comme pour prendre des échantillons de notre atmosphère .

Après environ 10mn d'observation, je suis rentré chez moi .
C'est le lendemain en lisant l'ardennais du 21 juillet que j'ai fais le rapprochement avec un éventuel OVNI mais il n'était plus là pour prendre des photos.



De : "Geipan" <geipan@cnes.fr>
À :
Envoyé : lundi 27 juillet 2009 15:56
Objet : Cas d'observation (08) 20 07 2009

Bonjour,

Vous avez transmis à M. un témoignage d'observation dont l'intitulé figure en objet.

Ainsi que vous l'a précisé M. , nous conseillons aux personnes témoins d'une observation très récente, de se rendre dès que possible en Gendarmerie pour y faire une déposition. Une convention nous lie à la Gendarmerie Nationale, et le PV établi nous sera ensuite transmis. De plus, cette démarche permet à la gendarmerie de faire procéder à une petite enquête préliminaire auprès d'organismes locaux (aviation civile, météo..).

Merci de nous tenir informés de la suite que vous comptez donner à cette demande.

Très cordialement,

Geipan
Direction adjointe du
Centre spatial de Toulouse
Centre National d'Etudes Spatiales
18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.28.34.66
<http://www.geipan.fr>

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03640	01192	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Le jeudi trente juillet deux mille neuf à seize heures.
Nous soussigné Adjudant

Vu les articles 16 à 19 et 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Poursuivant les investigations et la recherche d'éléments relatif au procès verbal de renseignement administratif en cours, nous procédons à une enquête de voisinage dans l' Avenue sur le ressort de la commune :

Nous prenons attache avec les résidents de cette avenue afin de savoir si ces derniers auraient pu remarquer des événements particuliers ou anormaux, le vingt juillet deux mille neuf aux alentours de douze heures.

Aucune des personnes contactées ne nous fait part d'évènements qui auraient pu attirer leur attention.

Nous prenons attache avec les services de la mairie (qui ne nous fait par d'aucune doléance de la part des administrés.

D'autre part, il nous est précisé que monsieur défavorablement au sein de la commune.

n'est pas connu

L'Officier de Police Judiciaire

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03640	01192	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Le vendredi sept août deux mille neuf à dix heures.
Nous soussigné Adjudant

vu les articles 16 à 19 et 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ rapportons les opérations suivantes :

Poursuivant les investigations et la recherche d'éléments relatif au procès verbal de renseignement administratif en cours, nous prenons attache par téléphone avec la brigade de gendarmerie des transports aériens, centre en route de la navigation aérienne de Reims (BGTACRNA).

Après avoir exposé le but de notre appel, le militaire de permanence nous indique qu'aucun incident relatif à un vol au dessus des agglomérations de _____ et _____ ne leur a été signalé. Néanmoins ce militaire nous prescrit de prendre attache avec la brigade de gendarmerie de l'air de Drachenbronn-Birlenbach.

L'Officier de Police Judiciaire

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
03640	01192	2009			1/1

Le vendredi sept août deux mille neuf à quatorze heures.

Nous soussigné Adjudant *[Nom]*, *[Grade]*, *[Fonction]*, de la compagnie *[Nom]*, *[Adresse]*, *[Code Postal]*, *[Ville]*, *[Département]*, *[Région]*, *[Pays]*.

Vu les articles 16 à 19 et 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité à *[Adresse]* rapportons les opérations suivantes :

Poursuivant les investigations et la recherche d'éléments relatif au procès verbal de renseignement administratif en cours, nous prenons attache par téléphone avec la brigade de gendarmerie de l'air de Drachenbronn-Birlenbach.

Après avoir exposé le but de notre appel, le commandant d'unité nous expose les éléments dont il a connaissance, à savoir:

- Aucun vol d'appareil n'a été détecté au dessus de la commune.
- L'armée de l'air Belge a réalisé un exercice en zone de combat à seize kilomètres de ladite commune.

Un aéronef apparenté à un avion civil de type taille a été détecté en vol, à une distance de un kilomètre cinq cent de la commune de *[Nom]*. Cet appareil volait à huit cent mètres d'altitude et à une vitesse de cent noeuds.

L'Officier de Police Judiciaire

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE

GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES
PHÉNOMÈNES AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Affaire suivie par :
Y. Blanc, responsable Geipan
☎ 05 61 27 48 01

Toulouse, le 03/08/2009

Nos réf. : DCT/DA//GEIPAN/ 2009- 17467

LETTRE DE MISSION GEIPAN – CAS

(08) 20 07 2009

Dans le cadre de l'analyse de témoignages de Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés, le GEIPAN s'appuie en tant que de besoin sur les compétences d'enquêteurs privés locaux basés géographiquement au plus près des événements observés.

Ils sont chargés de collecter pour le compte du GEIPAN les informations et éléments nécessaires à la compréhension et à l'analyse de l'observation.

Un phénomène, encore inexpliqué, a été observé à **(08) le 20 juillet 2009.**

L'enquête locale est confiée à dater de ce jour, et pour toute la durée nécessaire, à **M.** porteur de ce courrier (filigrané Geipan).

Je demande aux autorités civiles (mairie, police) et militaires (gendarmerie) qu'il sera amené à contacter de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil afin de lui permettre de mener à bien cette enquête.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration.

Le responsable GEIPAN

Yvan BLANC

Copie : Colonel DGGN
Témoin cas

(08) 20 07 2009